

Date de dépôt : 11 octobre 2007

**Rapport du Conseil d'Etat
au Grand Conseil sur la pétition : nuisances dans la cour d'école**

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 5 avril 2001, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une pétition qui a la teneur suivante :

Comme chaque année, dès le printemps, nous devons subir le BRUIT (hors des heures scolaires, de jour comme de nuit). Malgré de nombreuses réclamations, interventions de la police, tentatives de dialogues, nous sommes constamment agressés par la musique techno, cris, injures et aboiement de chiens (pitbull), laissés en liberté dans la cour d'école alors que les enfants jouent.

Dernièrement, une personne de notre immeuble a subi une tentative d'effraction et s'est fait agresser.

Nous ne nous sentons plus en sécurité et demandons que des mesures énergiques soient rapidement prises (effectifs d'interventions rapide, éducateurs de rues, ...).

Faut-il qu'un drame arrive – enfant mordu, locataire au bord de l'énervernement – pour que nos Autorités agissent ?

N.B. : 19 signatures

M^{me} Jacqueline Normand

26, rue Charles-Giron

1203 Genève

RÉPONSE DU CONSEIL D'ETAT

Depuis le dépôt de cette pétition et son renvoi au Conseil d'Etat le 5 avril 2001, la situation dénoncée par les pétitionnaires s'est notablement améliorée.

En effet, au cours de ces deux dernières années, soit d'août 2005 à août 2007, la police n'a été appelée à intervenir que 7 fois au total dans le préau des écoles Charles-Giron et des Charmilles.

Il s'agissait de cas de peu de gravité, dont seuls 3 concernaient du bruit causé par des jeunes après 22h00 et aucun n'était lié à la présence de chiens.

Il va de soi que la police continue de patrouiller dans le secteur.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte du présent rapport.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

Le chancelier :
Robert Hensler

Le président :
Charles Beer